

LE COURRIER DES VERNOIS

14



ÉDITO

Ce dernier Courrier des Vernois de l'année 2010, me donne l'occasion, ainsi que l'équipe municipale, de vous souhaiter de joyeuses Fêtes de Noël et de fin d'année. Toujours un peu magique, que nous soyons croyants ou non, Noël reste la fête du partage, des lumières, de l'émerveillement. Profitons de ces instants privilégiés. Je souhaite également que l'entrée dans une nouvelle décennie vous permette d'être en bonne santé, de garder espoir et joie de vivre, sans baisser les bras malgré les soucis qui peuvent surgir. Je vous invite d'ores et déjà le samedi 14 janvier à 18h, aux vœux du maire qui seront l'occasion de faire le bilan de 2010 et envisager 2011. 2011 qui verra se concrétiser de nouveaux locaux dans les dépendances du Château, une nouvelle gendarmerie et un nouveau supermarché. Verny, bourg centre, chef lieu de canton, Verny la dynamique, sera encore davantage au service de ses habitants et des alentours.

Bien sincèrement

Votre maire :
Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine
Conseillère Régionale de Lorraine

Responsable de la publication :
Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE
Articles et photos : les conseillers municipaux
Mairie de Verny - 6 rue de la Mairie - 57420 Verny
Tél : 03 87 52 70 40
Fax 03 87 52 42 10
mairie.verny@wanadoo.fr
http://www.verny.fr

LA FÊTE DES SENIORS



Une centaine de personnes étaient présentes au repas des « anciens » offert par la mairie et le CCAS. Après l'apéritif animé par l'association Texas Tennessee, les invités ont pu danser et partager un moment agréable au son de l'orchestre Pole Position. La participation de chacun a contribué à une chaude ambiance. On a même entendu un senior nous enchanter au son de son harmonica.

ENSEMBLE POUR LE TÉLÉTHON 2010

Les coureurs étaient nombreux à s'élancer dimanche 5 décembre pour la traditionnelle course et marche à pied organisée par le Comité des Fêtes et le Tennis Club de Verny. Pour la première fois cette année, un parcours de VTT était ajouté. Depuis la cour du Château les participants montaient jusqu'à la colline du ball-trap pour y faire une boucle et pouvaient revenir sur leurs pas mais de nombreux coureurs ont préféré prolonger le parcours en empruntant le circuit VTT. Il faut préciser qu'avec la neige cette boucle le long de la Seille offrait un magnifique dépaysement, une petite ambiance de montagne ! Une vingtaine de vététistes ont emprunté ce parcours, c'est un bon début pour la première randonnée organisée et balisée par les membres du tout nouveau Vélo Club Verny qui a promis d'en organiser d'autres. Un lâcher de ballon a clôturé cette matinée festive dont les bénéfices sont versés au Téléthon.

Cette manifestation devenue traditionnelle est toujours un succès. La participation des amateurs a permis de collecter des dons au profit de la bonne cause.



CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil municipal du 2 septembre

Décisions :

- Le conseil municipal autorise l'encaissement du chèque de GROUPAMA d'un montant de 752,15€.
- Renouvellement de la ligne de trésorerie auprès du Crédit Mutuel à échéance du 1er octobre 2011.
- Octroi d'une indemnité de 150€ destinée à une stagiaire en communication accueillie 7 semaines en mairie
- Versement de 200€ à la MAI pour l'indemnisation de 4 stagiaires ayant participé à la fête de la musique à Verny
- Validation du choix des entreprises retenues par la commission d'ouverture des plis concernant les travaux de rénovation des Dépendances du Château.
- Avenant n° 3 – lot 11 et avenant n° 4 – lot 10 concernant la rénovation du groupe scolaire pour un montant respectif de 1850€ et 892,53€ HT.
- La Sté Moselle Signalisation est retenue pour un montant de 7428,93€ HT, dans le cadre de la subvention accordée au titre des amendes de police 2010 pour des travaux d'aménagement de sécurité.
- Prolongation du contrat avec la Sté COFFELY afin de permettre l'étude des besoins de la collectivité et la rédaction d'un nouveau marché.
- Autorisation d'encaissement des chèques correspondant aux frais de reprographie pour le marché de rénovation des dépendances du château
- Autorisation pour la construction de la nouvelle gendarmerie de l'extension du réseau HTA pour une somme de 14 715,12€ HT à la charge de la commune qui sera intégrée dans le prix de vente du terrain.
- Modification de la tarification de la chasse pour l'année 2010.

- Autorisation à signer une convention d'occupation temporaire du domaine public avec l'ADFM concernant les anciens forts du groupe fortifié de l'Aisne.
- Adhésion à la Fédération Départementale des Maires de Moselle correspondant à 75€ pour l'année 2010.

Conseil municipal du 4 novembre

Décisions :

- Revalorisation de 2% de la prime de fin d'année du personnel communal
- Modification des tarifs des concessions cimetières :
 - Concession simple pour 15 ans : 50€ - pour 30 ans : 100€
 - Concession double pour 15 ans : 100€ - pour 30 ans : 200€
- Travaux de réfection de la toiture du centre Faber – le marché sera conclu pour des travaux estimés à 6000€ HT.
- Avenants n° 3- lot 10, n°3 – lot 12, n° 3 – lot 9 au marché «rénovation du groupe scolaire», respectivement pour un montant de 1075,74€, 6250€, et 938,68€ HT.
- La commune de Verny sera ville pilote de la gestion financière du fonctionnement du RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) pour le secteur de Metz-Sud et prendra ainsi la succession de Marly.
- La voirie du Lotissement «les Bagrasses» sera renommée : rue des Bagrasses et rue des Sources.
- Dénomination de l'école élémentaire et maternelle : «école primaire de Verny» le chemin menant aux installations sportives et au périscolaire est baptisé «chemin des écoliers».
- Convention de mise à disposition du centre Faber aux 500 choristes avec la S^{té} MAI

Productions, pour un montant forfaitaire de 3400€.

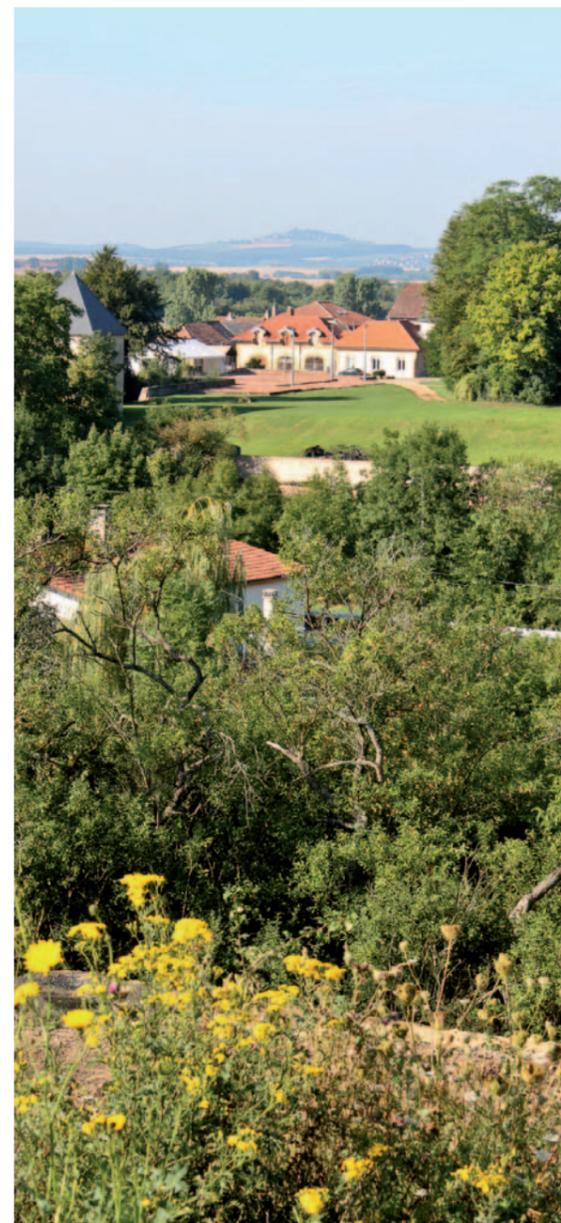
- Acquisition du parc du château : conformément à l'engagement pris par le Président du Conseil Général le 10 juillet 2009, le conseil réaffirme sa volonté d'acquiescer ce parc pour un montant de 200 000€.

Conseil municipal du 2 décembre

Décisions :

- Autorisation à engager et signer une convention avec le conseil général concernant la création d'un carrefour giratoire - et une convention avec l'aménageur du futur supermarché «CARREFOUR CONTACT» concernant la rétrocession à la commune de la voirie d'accès à cet espace commercial.
- Autorisation à signer la cession à l'euro symbolique d'un terrain d'une surface de 6934 m² en compensation des travaux d'aménagement de la voirie d'accès à l'espace commercial et de la participation financière à la création d'un giratoire.
- Réalisation d'un audit énergétique des bâtiments communaux et sollicitation du concours financier de la Région Lorraine et de l'Ademe.
- Renouvellement pour 2011 de la convention avec le CAT l'Espoir pour un montant de 3939,27€ TTC
- Avenant n°4 – lot 11 concernant la rénovation du groupe scolaire pour un montant de 761,25€ HT.

En début de séance, le conseil municipal accueillait François LESPAGNOL, Président du SIAHS et Nicolas THUAIRE, technicien de rivière pour une présentation du syndicat chargé de l'entretien de la Seille et de ses affluents.



COMPRENDRE LE SCOTAM

Planifier et définir les aménagements de demain.

Le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCOTAM) s'étend sur un large territoire de 1136 km² allant de Richemont au Nord jusqu'à Louvigny/Cheminot au Sud, et de Ste Marie-aux-Chênes à l'Ouest jusqu'à Courcelles-Chaussy à l'Est. Il couvre ainsi 151 communes regroupées en 11 intercommunalités. Il concerne 370 400 habitants, soit plus de 36 % de la population départementale. Le SCOTAM est un document stratégique de planification, qui définit les grandes orientations d'aménagement et d'urbanisme pour les 15 à 20 ans à venir, et ce, dans une perspective de développement durable. Il a vocation à améliorer la qualité de vie des habitants tant du point de vue de l'habitat, des transports et des déplacements, du développement économique que de la préservation du cadre de vie en termes de paysages, de patrimoine naturel et agricole.

L'élaboration du Scotam est gérée par un Syndicat Mixte composé des représentants des 11 collectivités membres qui travaillent en commissions. L'approbation du Scotam est prévue pour fin 2013.

La Communauté de Communes du Vernois y est représentée par 2 élus titulaires: M-Th GANSOINAT-RAVAINE (Vice-Présidente) et J-P ECKENFELDER, et 2 suppléants.

Un dossier de concertation est disponible au siège de la CCV et comporte le diagnostic territorial ainsi qu'un registre d'observations.

C'est ainsi que la population est invitée à participer à l'évolution du territoire messin, en communiquant ses avis et commentaires, et en consultant le dossier de concertation qui sera actualisé au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Pour en savoir plus, consultez le site : <http://www.scotam.fr/publications/>



Syndicat mixte du
SCOTAM

UN SUPERMARCHÉ À VERNY

Il y avait foule ce jeudi 9 décembre en mairie. À l'initiative de Madame la Maire et son équipe, il s'agissait de présenter le projet commercial CARREFOUR CONTACT sur la commune de VERNY au cours d'une réunion publique.



M. et Mme BOYS, exploitants de votre magasin SHOPI accompagnés de M. LOMBARD et M. SEIVERT représentant la Direction Régionale EST Carrefour-Proximité, ont évoqué avec enthousiasme la création de ce nouvel espace commercial. Situé en face du lotissement les Bagrasses le long de la route nationale, CARREFOUR CONTACT devrait idéalement voir le jour fin 2011. D'une capacité de 670 m², doté d'un parking de 62 places, le supermarché offrira une gamme complète de services dont une station essence 24/24. Générateur d'emplois, le projet est favorablement accueilli par la population. Il vient renforcer une palette commerciale déjà très attractive à Verny en remplacement de l'actuel shopi.

L'implantation est conditionnée par la création d'un rond point desservant d'une part le supermarché et d'autre part le lotissement les Bagrasses. L'ouvrage permettra de freiner et sécuriser le flux des véhicules à l'entrée nord du village.

La réunion publique agréablement animée s'est terminée sous les applaudissements. Le projet suscite visiblement intérêt et enthousiasme et contribue nettement à l'attrait de notre commune.





Fête au village

Manèges, brocantes, sous un soleil radieux, et exposition photo / conférence sur le Cambodge ont contribué à la réussite de notre rendez-vous annuel.



Le fort a un siècle

1 500 visiteurs ont visité le fort de l'Aisne, patrimoine militaire du sud messin. 120 figurants en costume ont été applaudis à l'occasion du centième anniversaire de cette fortification.



Jarretelles, javel et tagliatelles

Franc succès pour cette pièce de théâtre comique interprétée par la troupe TGVEST.



Des choristes à Verny

Sous la direction de Jacky Locks, 500 choristes ont enregistré une émission bientôt transmise sur TF1.



Notre horloge

les bénévoles du cops mondial de secours ont descendu le lourd mécanisme depuis le clocher de l'église. L'horloge est en cours de restauration et sera exposée.



Chants de Noël

Le quartett de St Petersburg a fait entendre ses voix magnifiques en l'église de Verny.

UNE ANNÉE EN IMAGES



Défibrillateurs

Le loto organisé par le Lion's Club Verny Val-de-Seille permettra l'acquisition de 2 défibrillateurs pour la Commune.



Les Bagrasses

Les premières constructions apparaissent en haut de la colline.



Haïti

Poésie et exposition au profit des enfants sinistrés d'Haïti.



Les jolis commerces

Leurs façades rénovées contribuent à l'embellissement du village.

Fête de la musique

Des professeurs ainsi que des élèves de notre école de musique ont exprimé leur talent à cette occasion.



Jeux de quilles

Verny renoue avec la tradition.



École colorée

Un logo rigolo pour notre école rénovée.



ECOLE DE VERNY

500 CHORISTES À VERNY

Événement hors du commun, musique et ambiance au Centre Faber.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre commune Jacky LOCKS et la troupe des «500 choristes» qui ont enregistré une bande son afin de préparer leur prochaine émission télévisée bientôt transmise sur TF1. La grande salle a rassemblé chanteuses et chanteurs et c'est avec la voix précise et le geste sûr que le chef de chœur a dirigé tout ce petit monde. Meticuleux, à la recherche de la perfection, Jacky est exigeant mais il sait aussi détendre l'atmosphère en imageant ses propos et en glissant des anecdotes ; c'est un grand professionnel.

Jean Douche, directeur de la société M.A.I. Production de Nancy, responsable de toute la production de cette opération, a pensé à louer notre centre socioculturel parce que Fabrice Ach (directeur artistique de Verny Musiques Actuelles) travaille avec lui comme bassiste.

L'équipe technique de M.A.I. Production - encadrée par Dominique Heymes et Jean-Paul Rigot - a installé les nombreux microphones, pieds, câbles et autres équipements «high tech» nécessaires et a transformé la salle de réunion en studio d'enregistrement.

Le producteur de l'émission de TF1 qui a travaillé avec les plus grandes vedettes est venu spécialement pour féliciter tous les acteurs de cette aventure.

Cette occupation du centre s'est déroulée du lundi 8 au samedi 20 novembre et a perturbé le fonctionnement de certaines activités associatives. La municipalité remercie vivement les responsables concernés d'avoir accepté quelques modifications de planning et/ou de lieu pour permettre de réaliser cette opération qui va sans nul doute promouvoir notre commune.



PRIX DES MAISONS FLEURIES

Le concours des maisons fleuries est organisé tous les ans par l'amicale des maires du canton de Verny. Cette année, la cérémonie mettant à l'honneur les gagnants s'est déroulée dans notre commune, au Centre Faber. En présence de nombreux élus et de la plupart des 54 lauréats venus de tout le canton, Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE a remis leur récompense aux meilleures «mains vertes» 2010 de Verny : M. et Mme GULDNER - 11 rue François Munier M. et Mme PRINTZ - 22 rue d'Avigy M. et Mme ROLLES - 64 rue de Laurilla

Toutes nos félicitations à eux et bravo au jury pour son travail !



UNE ÉCOLE HAUTE EN COULEURS

Le ruban a été coupé pour l'inauguration de l'école restaurée.

C'est sous le préau nouvellement construit que «80 choristes» enfants de l'École de Verny, on chanté «tout rebarbouiller» de Alain Schneider, montrant ainsi aux nombreux parents et personnalités leur joie de travailler dans une ambiance beaucoup plus colorée et fonctionnelle qu'auparavant. Rappelons que le bâtiment qui abrite l'école maternelle et l'école élémentaire n'avait quasiment pas été rénové depuis sa construction en 1970 et que ce dossier a été initié par la précédente équipe municipale. Les nombreux travaux se sont étalés sur deux ans pendant les vacances scolaires pour ne pas interrompre les activités d'enseignement.

Tout étant maintenant terminé, il était temps de couper le traditionnel ruban, ce qui fut fait par Christine Wills Morel, sous-préfète de Metz Campagne, en présence de Jean François, vice-président du Conseil Général, Jean-Marc Todeschini, sénateur, Denis Jacquat, député, Mohamed Kamal, inspecteur de l'Éducation nationale du secteur de Metz Sud, François Valentin,

directeur de l'École et Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine, maire de Verny.

On notait aussi la présence de représentants d'associations, de la gendarmerie, des pompiers et des entreprises ayant participé aux travaux, en particulier l'architecte Nicole Habert qui était maître d'œuvre de ce chantier.

Dans le hall d'accueil une plaque rappelle le nom «École de Verny» et montre le logo représentant un petit bonhomme rouge, vert et jaune comme la décoration des façades et du préau. On retrouve aussi ces couleurs sur les grilles réalisées spécialement par les élèves de l'ÉREA pour embellir l'avant de la cour et assurer la sécurité des piétons.

Cette cérémonie fut également l'occasion de baptiser «Chemin des Écoliers» la ruelle desservant la structure d'accueil périscolaire et les équipements sportifs.

Avant de partager le vin d'honneur, le public a effectué la visite des lieux et a assisté à une petite démonstration du tableau blanc interactif installé récemment.

LE PÈRE ÉDOUARD

Mémoire du village évoquée par le poète Claude Billon.

Qui l'a connu vraiment ? Signes particuliers : n'aimait pas la mort des arbres, il était l'homme de ses abeilles. Avec une piqûre de rappel au bout des yeux pour tout ce qui est bon pour la vie : le bonjour du matin, la lumière souriante et l'humeur joyeuse, que c'est même le plus court chemin d'un homme à un autre. Le goût de la Rencontre était son village. Son frère Eugène, plus discret, préférant jeter son tablier bleu devant les us et coutumes d'une société, le remplissant pour ses poules. Les souvenirs de la ferme d'antan, tantôt ça pince le cœur, tantôt c'est une pincée d'aromates pour la soupe. Leur terre au jardin, miroir du lien qui les réunissait : meuble et noire et l'humus des valeurs simples, la terre répond toujours, disait l'un, quand on ne la vexe pas, répondait l'autre. Notre terroir va du légume frais au galop de pollen. Dès la première fleur mellifère, voici l'Abeille en écuyère ! Chez nous, t'es chez toi. Cafetière vieille-France sur le fourneau, au mur, l'estampe japonaise offerte par l'almanach du Facteur. On causait de la Citadelle de Bitche, du château à Verny parti d'une indigestion de munitions quand il fallait nourrir la guerre. Récusant la télé sauf pour La Vache et le Prisonnier, hé ! parle-nous encore de Fernandel. On causait apiculture, je fus initié. Avec l'âme d'un entrepreneur de révolution par le Miel, de bâtisseur de Ruchers, il affectionnait les petites terres à cailloux qui montrent le bout de leur Neandertal, oui une pointe de flèche peut faire mouche et touiller dans l'histoire d'un village, avec son sens à lui de l'orientation, il rédigeait tout ça sur un grand cahier d'école, réinventant son bouquet d'hommes, les bons, les vrais, le révérend père Mangin et les humbles capables de tenir tête à l'adversité, aux nuages de la Noirceur, au déclin des fleurs disponibles. Il craignait pour ses abeilles. Il craignait un arrière-pays messin dont le patois ne grave plus l'émotion en vous comme un vieux pick-up, la voix de Caruso ! L'Édouard chevauchait le Solex avec sa casquette pour dénicher la souche de belle allure, les champignons par-dessus, on les rapporte pour l'enfumage : meilleure manière de s'arranger avec les mouches à miel. La paix du monde qui musarde avec le vol nuptial d'une Reine était son véritable engagement politique. Il rêvait de décorer de la Légion d'Honneur un champ de colza en avril. La bonne miellée en dépend, les miellées d'avenir... Les deux pères vécurent en vieux garçons avec, pour gouvernantes du logis, la beauté, la joie d'un bon esprit. Oui certaines abeilles du Souvenir possèdent un dard pour vacciner l'aujourd'hui ! Gloire, gloire à ces bons gens qui se piquent de donner au Village ses fleurs de noblesse, leur compost est composé de geste simple, de



parole juste et parfois même, d'un édouardissime art de vivre !

Claude Billon

LISONS DES LIVRES AUX BÉBÉS

Tous les enfants qui accèdent au langage, dans toutes les familles, ont une soif et une curiosité égales pour l'écrit dès le plus jeune âge, c'est l'âge d'or pour leur lire des histoires à voix haute. Les parents, mais aussi les professionnels qui accueillent les tout-petits ont donc un rôle essentiel à jouer pour leur faire découvrir le plaisir des récits et pour maintenir leur appétit et leur curiosité, il n'est jamais trop tôt pour lire des histoires aux bébés Les petits sont donc attendus à la BIBLIOTHEQUE avec les assistantes maternelles, les mamans et les papas un JEUDI par mois de 9H 15 à 10H.

DATES PREVUES :
20 janvier / 17 février / 17 mars
14 avril / 19 mai / 16 juin

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Charlie BACK-DEMONT, née le 6 octobre,
Mattéo GIBEAU-LATONA, né le 13 octobre,
Ethan REBULA, né le 26 octobre,
Anna BOIELDIEU-FOHRER, née le 1er novembre,
Romain BALSANO-LAMBOUR, né le 8 novembre,
Anaïs COLET-BERTOSI, née le 10 novembre

Nos peines :

Henri BRAUN, le 04 septembre
Julie HINSBERGER, le 10 septembre

ON EN CAUSE

Déneigement

La mairie fait appel au civisme et rappelle que pendant la saison d'hiver, les propriétaires et locataires ont l'obligation de dégager la neige devant leurs habitations. Les bacs à sel ne sont pas à la disposition des administrés mais pour parer à une situation délicate dans les endroits difficiles d'accès. À tour de rôle, Mme la maire et ses adjoints sont d'astreinte pour observer l'état des voies communales et engager si besoin le déneigement par le personnel communal. Les voies départementales sont sous la responsabilité des services départementaux. La préfecture préconise un usage modéré du salage pour éviter les dégradations de la chaussée.

Permanences des élus

Par manque de fréquentation, les permanences du samedi matin en mairie se feront désormais le 1^{er} samedi de chaque mois, de 10h à 12h, sauf en juillet et en août. Les rendez-vous sont toujours envisageables en dehors des permanences.

Inscription en mairie

Il est impératif de s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre à midi. Sont concernés, les nouveaux arrivants ainsi que les jeunes ayant atteint la majorité. Pièces à fournir :

- photocopie de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité
 - La preuve de votre domiciliation dans la commune (quittance de loyer à votre nom de moins de 3 mois, acte notarié de propriété récent, avis d'imposition ou facture de téléphone de moins de 3 mois...).
- Pour les jeunes gens domiciliés chez leurs parents :
- un justificatif du domicile des parents et une attestation de logement signée des parents
 - un justificatif de domicile à votre nom (attestation carte Vitale, carte d'étudiant, RIB...),
 - la photocopie de la pièce d'identité du parent qui signe l'attestation.

Les Toutounet arrivent à Verny !

Dans le souci de rendre notre village toujours plus propre et agréable pour tous, la municipalité de Verny a décidé de mettre à disposition des sacs en plastique prévus pour recueillir les crottes de chien. Ils sont disponibles gratuitement en Mairie où vous pouvez vous les procurer aux heures habituelles d'ouverture. Ces sacs sont destinés aux habitants de Verny, et plus particulièrement aux propriétaires d'animaux à quatre pattes. Nous les encourageons à avoir désormais le réflexe «toutounet» lorsqu'ils partiront en balade avec leur compagnon !

Sacs poubelles

Les sacs destinés au ramassage des emballages recyclables pour l'année 2011 sont à disposition des habitants en mairie.

